

Conseil patrimonial du chef d'entreprise

Parcours collaborateur

Ce parcours de formation est spécialement conçu pour les collaborateurs des cabinets d'expertise comptable. L'objectif central de ce parcours est d'apporter aux apprenants des connaissances qui leur permettront de mettre en relation tous les domaines de la gestion de patrimoine, et ainsi d'exécuter au mieux les missions qui leur seront confiées.

Les enseignements des dimensions interdisciplinaires du conseil patrimonial (juridique, social, financier et fiscal) toujours orientés vers le chef d'entreprise.

C'est un parcours complet, composé de 8 modules.

| | |
|---|--|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir les connaissances essentielles en conseil patrimonial ✓ Maîtriser les mécanismes et les règles de la gestion d'un patrimoine ✓ Être capable de mettre en place une stratégie patrimoniale complète |
| Profil des bénéficiaires | <p>Pour qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable ▪ <i>NB : Si l'un des stagiaires est en situation de handicap, nous vous invitons à envoyer un email à contact@force-patrimoine.fr afin d'adapter la formation.</i> <p>Pré-requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun pré-requis spécifique |
| Equipe pédagogique | <p>L'équipe pédagogique est composée d'experts métiers sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités : experts-comptables, notaires, conseillers en gestion de patrimoine, allocataires d'actifs, experts en protection sociale, experts en immobilier.</p> |
| Suivi de l'exécution et évaluation des résultats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuilles de présence ▪ Questions orales ou écrites (QCM) ▪ Mises en situation ▪ Formulaire d'évaluation de la formation ▪ Certificat de réalisation de l'action de formation |
| Ressources techniques et pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Supports de formation mis à disposition et projetés ▪ Exposés théoriques ▪ Etude de cas concrets ▪ Quiz |
| Qualité & Satisfaction | |
| Nombre d'heures | 56h de formation (= 8 jours) |
| Format | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentiel <p><i>NB : le format « à distance » est envisageable sur demande</i></p> |
| Capacité d'accueil | Formation disponible uniquement en intra-entreprise Entre 5 et 20 apprenants |
| Tarif | 2 500 HT par jour soit 20 000 € HT pour les 8 jours (hors frais de déplacement) |

Contenu de la formation

INTRODUCTION (1 jour)

- Appréhension patrimoniale de son client dirigeant d'entreprise

REGIMES MATRIMONIAUX (1 jour)

- Explication des règles matrimoniales civiles
- Optimisation de la prévoyance du dirigeant

PROBLEMATIQUES SOCIALES DU DIRIGEANT (2 jours)

- Optimisation de la rémunération du dirigeant
- Prévoyance, retraite et épargne salariale

ASSURANCE-VIE ET CONTRAT DE CAPITALISATION (1 jour)

- Stratégie d'investissement : zoom sur l'assurance-vie et le contrat de capitalisation

STRATEGIES IMMOBILIERES (1 jour)

- Détention patrimoniale de l'immobilier professionnel et privé

SOCIETES CIVILES DANS LES MONTAGES PATRIMONIAUX (1 jour)

- Utilité, administration et stratégie de la société civile

ANALYSE TRANSVERSALE PATRIMONIALE (1 jour)

- Conseils de rédaction d'un bilan patrimonial

Accessibilité

L'accès à cette formation peut être initié par l'employeur ou à l'initiative du salarié.

Comment bénéficier de cette formation ?

>> Cliquez sur le bouton « Recontactez-moi » ou envoyez un email à contact@force-patrimoine.fr.

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Nous vous enverrons un formulaire d'identification de vos besoins à compléter.

Une fois le formulaire complété, nous faisons en sorte de vous proposer la date de début de formation la plus conforme à vos besoins et contraintes.